

► Note de présentation du parc champêtre des Champs captants.

CHAMPS CAPTANTS - Parc champêtre et d'activités

Un parc champêtre a été aménagé sur la zone de protection rapprochée (cf. onglet eau potable). Il permet de préserver de toute pollution le captage d'eau potable. Il est constitué :

- de zone boisée et de vergers,
- de prairies fleuries et de surfaces engazonnées



- d'un conservatoire de vignes planté en partenariat avec l'Association du Clos Crève-Cœur.



- réintroduction de gastéropodes

Depuis 2003, plusieurs campagnes destinées à réintroduire et à suivre l'évolution du peuplement en escargots vivants sur les Champs Captants ont été effectuées.

Plus de 1.500 escargots de Bourgogne et "petits Jaunes" ont été réintroduits sur le site en présence d'enfants d'écoles et du centre de loisirs.

Le suivi de ces gastéropodes est un bon indice de préservation de l'environnement du site et donc de la pureté de l'eau potable captée dans la nappe phréatique par les installations de pompage de la CCS. "Tant qu'il y a des escargots en surface, on peut être sûr que le terrain n'est pas pollué" indique les spécialistes.

Ce parc a été aménagé afin de permettre la pratique de plusieurs activités :

- la marche, course à pied ou vélo sur un chemin circulaire de 3,7 km,
- la promenade et le pique-nique grâce aux bancs, tables et poubelles,
- un parcours sportif sur 1,2 km comprenant 12 ateliers,



- la pratique du golf sur un practice de 26 postes, un putting green et bunkers



Le Parc champêtre est devenu un lieu primordial pour la vie des Sénonais et un lieu propice à leur détente tout en garantissant une protection des captages d'eau potable.

L'entretien et les aménagements sont réalisés en régie par le service *Espaces Verts/Ateliers* de la Communauté de Communes du Sénonais